

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Maisons-Alfort, le 22 juillet 2021

L'ANFR publie une étude sur les mesures d'exposition du public aux ondes électromagnétiques réalisées sur plus de 150 arrêts du métro parisien

L'Agence nationale des fréquences (ANFR) publie une étude portant sur l'analyse de mesures d'exposition du public aux ondes réalisées en 2019 et 2020 sur plus de 150 arrêts du métro parisien. Elle montre que les niveaux mesurés sur les quais des lignes de métros sont relativement faibles, leur moyenne étant de 1,22 V/m (les valeurs limites réglementaires sont fixées entre 28 et 87 V/m).

A la demande du ministère de la Transition écologique et solidaire, l'ANFR a mené des campagnes de mesures en août 2019 puis en mars et juin 2020 sur 151 points d'arrêt localisés sur les quais de 121 stations du métro parisien. L'objectif de cette campagne est d'analyser les niveaux d'exposition aux ondes produits par un réseau de petites antennes 2G, 3G et/ou 4G installées à l'intérieur des stations et le plus souvent en souterrain.

Il en ressort que les niveaux mesurés sont faibles au regard des valeurs limites d'exposition à ne pas dépasser, comprises entre 28 et 87 V/m selon les fréquences utilisées : la moyenne des niveaux relevés s'élève à 1,22 V/m et le niveau moyen médian est de 0,95 V/m, c'est-à-dire que la moitié des résultats obtenus sont inférieurs à cette valeur. Par ailleurs, une grande majorité (90 %) des niveaux d'exposition reste inférieure à 2,11 V/m. Aucun point atypique, supérieur à la valeur d'attention de 6 V/m, n'a été relevé.

Ces mesures sont toutefois un peu plus élevées que celles relevées en 2020 dans le cadre du dispositif national de surveillance, portant sur 2 750 mesures sollicitées par des particuliers et collectivités, et qui a fait l'objet d'une publication par l'ANFR (lien). Cela s'explique notamment par le fait que les mesures faites dans le métro sont systématiquement réalisées à proximité immédiate des antennes.

Dans la quasi-totalité des cas, la téléphonie mobile constitue la principale source d'exposition, les autres services (radio, télévision, WiFi, balises PMR...) y contribuant de manière très marginale, du fait notamment de l'environnement souterrain pour la plupart des points de mesures.

En plus des 151 mesures réalisées selon le protocole de mesure réglementaire, près de 3 000 relevés intermédiaires ont été effectués afin d'identifier les points les plus exposés de chaque station permettant de réaliser la mesure officielle. Ces relevés reflètent plus globalement l'exposition sur les quais du métro. L'analyse de ces relevés montre des niveaux moyens logiquement inférieurs (0,55 V/m) à ceux des 151 points les plus exposés, traités selon le protocole. Elle montre également que l'exposition décroît très rapidement dès que l'on s'éloigne de l'antenne.

L'ensemble des mesures réalisées dans le cadre de cette étude sont disponibles sur le site de Cartoradio : www.cartoradio.fr.

Pour plus d'information :

- [Rapport de mesures 2019 / 2020 réalisées dans le métro parisien](#)
- [Rapport de mesures 2020 réalisées dans le cadre du dispositif national de surveillance de l'exposition aux ondes](#)

Contact presse ANFR :

presse@anfr.fr – 06 80 59 00 51